

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° 162_AR2026

**OBJET : délégation de fonctions
Madame Isabelle ORIBES – Adjointe au Maire**

Le maire de Dardilly,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°014_DL2020 du conseil municipal en date du 28 mars 2026 fixant à huit membres le nombre des adjoints au maire de Dardilly,

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 28 mars 2026,

Vu la délibération n° 015_DL2026 du conseil municipal en date du 23 avril 2026,

Considérant qu'en application de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame Isabelle ORIBES, 5ème adjointe, est déléguée pour remplir les fonctions suivantes :

- ◆ Action sociale,
- ◆ Petite enfance.

ARTICLE 2 : Madame Isabelle ORIBES, 5ème adjointe, reçoit délégation pour la signature des documents suivants :

- ◆ Tous courriers aux administrés, administrations, établissements publics, entreprises privées et associations concernés, dans le cadre des domaines relevant de la délégation susnommée,
- ◆ Les bons de commande jusqu'à 5 000 € HT,
- ◆ Les notes de service .

ARTICLE 3 : en l'absence du maire, et en cas d'astreinte de week-end, Madame Isabelle ORIBES est déléguée :

- ◆ Pour la signature des actes relatifs aux visites de sécurité et d'accessibilité ;
- ◆ Pour les fonctions relatives à l'application de l'article L 343 du Code de la Santé Publique concernant l'hospitalisation d'office des personnes dont le comportement révèle des troubles mentaux manifestes, en cas de danger imminent pour la sûreté des personnes ;
- ◆ Pour la délivrance des autorisations de soins de conservation et de transports de corps avant mise en bière.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera :

- inscrit au registre des actes de la mairie ;
- publié dans la commune de Dardilly ;
- transmis à Madame la préfète du département du Rhône ;
- transmis à Madame la cheffe du service comptable du service de gestion comptable de Caluire ;
- notifié à l'intéressée.

Fait à Dardilly, le 24 avril 2026.

**Le Maire,
Patrice CROSNIER**



**Spécimen de signature
Isabelle ORIBES**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Isabelle ORIBES", written on a white background.